



19 juillet 2007

Rappel des vis à angle variable et plaques cervicales antérieures Reflex Hybrid

En accord avec l'AFSSAPS, la société Stryker a procédé au rappel, le 17 juillet 2007, de plusieurs lots de vis à angle variable et plaques cervicales antérieures Reflex Hybrid.

La société a prévenu directement les destinataires des lots incriminés à l'aide du message [ci-joint](#).

Cette information s'adresse aux directeurs d'établissements de santé et aux correspondants locaux de matériovigilance pour diffusion aux services concernés.

Les autorités compétentes européennes concernées sont informées de cette mesure par le fabricant.

Code nomenclature :

Les données figurant dans HosmaT sont présentées uniquement pour faciliter l'accès des professionnels à l'information essentielle. Aux fins d'interprétation et d'application, seule fait foi la publication de l'AFSSAPS.

site - <http://www.hosmat.fr>